



PROCES VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE BASKETBALL

Association déclarée de type loi 190
3 rue du Colonel Chambonnet – 69500 BRON
27 septembre 2020

Le 27 septembre 2020, à 10h00, les membres de la LIGUE REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE BASKETBALL se sont réunis au Centre des Congrès de Saint Etienne, 23 rue Pierre et Dominique Ponchardier 42100 SAINT-ETIENNE, en Assemblée Générale Elective sur convocation du Président, et ce conformément aux dispositions statutaires de l'Association.

Membres présents

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, 294 clubs étant aujourd'hui présents ou représentés, correspondant ainsi à un total de licenciés s'élevant à 53528 voix sur les 73995 voix que compte la Ligue.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur BLATRIE Olivier, en qualité de Président de l'association. Il est assisté par une Secrétaire de séance, Madame MULAS DUFFOUX Janine, en tant que Secrétaire Générale de l'Association.

Conformément aux dispositions statutaires, l'Assemblée se trouve régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Documents soumis aux membres :

Les documents et rapports suivants ont été soumis aux membres de l'association en vue de la présente Assemblée Générale :

Rapport d'activités ;
Rapport des comptes ;

Ordre du jour

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion, les débats porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation des délégués à l'Assemblée Générale Elective de la FFBB, conformément aux statuts
- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales qui vérifie / confirme que le quorum est atteint pour la tenue de l'Assemblée Générale.
- Validation des résultats des consultations organisées à distance (Prorogation des mandats des délégués FFBB pour l'AG FFBB du Touquet + prorogation des mandats des instances dirigeantes + tenue de l'Assemblée Générale au-delà du 15 juillet).
- Rapport moral de la Secrétaire Générale pour approbation.
- Rapport financier du Trésorier pour approbation.
- Rapport du Vérificateur aux comptes, pour approbation des comptes de l'exercice.
- Vote de l'affectation du résultat de l'exercice précédent et modification de l'affectation du fond dédié EURO 2020 devenu caduque.
- Présentation, pour approbation, du budget prévisionnel.
- 1^{er} tour des élections pour les postes de membres du Comité Directeur de la Ligue.
- Proclamation des résultats du 1^{er} tour.
- 2nd tour des élections pour les postes de membres du Comité Directeur de la Ligue (le cas échéant).
- Proclamation des résultats du 2nd tour des élections.
- Election, au scrutin secret par le Comité Directeur nouvellement élu, parmi ses membres, du président de la Ligue Régionale.

OS JM

- Annonce, par le doyen d'âge du Comité Directeur, à l'Assemblée Générale du président élu. Le Président fait remarquer que l'ensemble des documents a été porté à la connaissance de chacun.

Après débat entre les membres, le Président de séance soumet aux votes les points suivants, conformément à l'ordre du jour :

Les différents rapports, à savoir moral, d'activité et financier ;

La désignation des délégués.

Ouverture de l'Assemblée Générale à 10h00

Pierre-Yves Chassard, Directeur Territorial de la Ligue, prend la parole et explique le déroulé de l'Assemblée Générale et le fonctionnement des boitiers remis à l'émargement pour les différents votes. Toutes les résolutions seront soumises au vote par ce boitier électronique.

Elections des Délégués Fédéraux.

Le nombre de votant est de 53 clubs représentant 14094 voix, le quorum est atteint

Conformément aux dispositions statutaires de la FFBB, il précise qu'un appel de candidature a été effectué en vue de procéder à l'élection de délégués représentants les clubs de la Ligue pour l'Assemblée Générale de la Fédération qui se tiendra à Paris au mois de décembre

Les candidats sont : Olivier Blatrie - Jean-Pierre Gomez - Renaud Labarthe - Janine Duffoux Mulas - Joël Scomparin.

Les élus sont : Olivier Blatrie : 11836 voix - Renaud Labarthe : 11913 voix - Janine Duffoux Mulas : 12452 voix - Joël Scomparin 10555 voix

Non élu : Jean-Pierre Gomez : 5456 voix

Pierre-Yves invite Clément Perrier, référent COVID, à prendre la parole. Il explique les conditions à respecter pour que l'Assemblée Générale soit sécurisante et sécurisée.

Pierre-Yves passe alors la parole à Olivier Blatrie, Président de la Ligue Régionale, tout en certifiant que 294 clubs sont présents ou représentés représentant un nombre de voix de 53528. Le quorum est donc atteint. L'assemblée générale peut délibérer.

Ouverture de l'Assemblée Générale.

Olivier Blatrie, Président de la Ligue Régionale ouvre l'Assemblée Générale et remercie les présidentes, présidents et représentants de clubs et de comités ainsi que le 1er vice-président de la FFBB, Monsieur Jean-Pierre Hunckler, pour leur mobilisation en cette période particulière.

Il rend hommage à Noël Grange président du Comité de la Loire qui avait auparavant organisé avec succès une Assemblée Générale Fédérale en ces lieux.

Olivier BLATRIE rappelle que la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball a été constituée par la fusion-absorption des Ligues des Alpes et de l'Auvergne par la Ligue du Lyonnais, et ce au cours de l'année 2018 marquant ainsi la première étape de ce rapprochement. Il est arrivé à la présidence en décembre 2018. Extraits du discours d'Olivier :

« Cette mandature prend fin. Une mandature très particulière et courte en plus puisqu'elle a démarré sur 6 mois de flottement et d'incertitude liée à une fusion un peu compliquée aussi bien sur le plan structurel que politique et qui se termine par 6 mois de contexte de pandémie. Ce qui signifie effectivement que nous avons eu à peu près un an pour travailler dans des conditions normales.

Lors de ma prise de fonction en décembre 2018, j'avais modestement fixé trois objectifs :

- Le premier de toute évidence avec ce qu'on avait vécu était de retrouver une dynamique et une cohésion au sein de la ligue. Pour ça je vais remercier toute l'équipe de la ligue parce que vraiment sur l'ensemble du mandat l'objectif a été atteint, on a été dans des conditions de travail beaucoup plus sereines.

SS JM

- Le second point : on est parti avec un bilan négatif de 300 000 € qui est passé en positif dès la fin de la première saison. Et tout cela sans aucune intervention sur la masse salariale ni licenciement. Objectif atteint. Le résultat qui va vous être présenté est même au-delà des attentes puisqu'il permet de dégager un budget conséquent pour aider les clubs.

Cette aide a déjà été opérationnelle avec les kits de désinfection, les aides matérielles sur les ballons et ordinateurs et le matériel de désinfection qui vous attend à la sortie. Elle concernera également toutes les actions que vous pourriez mettre en place pour fidéliser, animer vos licenciés voire vous développer.

- Reste le 3ème point, le modèle économique de la ligue. Aujourd'hui le constat est qu'on ne peut pas vivre des licences et on ne peut pas ponctionner éternellement, ce n'est pas possible. Ça veut dire qu'il va falloir aller chercher des ressources ailleurs. Un projet est en construction et des partenaires ont été appelés pour collaborer à la structuration de celui-ci.

Je remercie:

- l'ensemble des acteurs des différentes commissions, l'ensemble des salariés de la ligue qui se sont appropriés cette culture AURA

- l'ensemble des Conseillers Techniques qui composent dans la difficulté pour maintenir les actions de détection et formation de la joueuse et du joueur

- tous les acteurs de l'Institut de formation, l'IFRABB, pour l'ingéniosité dont ils ont fait preuve pour avoir assuré en toutes circonstances la continuité de leur activité.

- notre Secrétaire Générale, Janine Mulas qui s'est parfaitement approprié son rôle, et notre Directeur Territorial, Pierre-Yves Chassard, sans qui la ligue ne serait pas tout à fait ce qu'elle est aujourd'hui. Merci à Patrick Gros, bien secondé par Romain Pinot et Jean François Bourgeon, pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

Avant de conclure, je voudrais revenir sur les événements qui ont eu lieu ces derniers jours. Une annonce ministérielle a soudainement marqué les esprits et contraint les structures à prendre des décisions avec des problématiques locales différentes. Les décisions de la ligue ont été prises dans le sens d'être en phase avec les autorités, tout en permettant à chacun de pouvoir jouer s'il en a la possibilité. La Ligue aura la souplesse nécessaire pour à la fois favoriser le jeu et prendre acte des reports là où c'est nécessaire.

Appel à la solidarité entre les clubs, les comités et la Ligue vu les conditions sanitaires.

Le mot de la fin : Solidarité. Il y aura un après COVID et il faut que l'on soit prêt, il va falloir composer entre clubs, comités et Ligue. Un challenge sans précédent à relever nous attend. »

Janine MULAS, Secrétaire Générale **Lecture du rapport moral**

Janine MULAS procède à la validation des résultats des consultations organisées à distance (Prorogation des mandats des délégués FFBB pour l'AG FFBB du Touquet + prorogation des mandats des instances dirigeantes + tenue de l'Assemblée Générale au-delà du 15 juillet). Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Janine présente ensuite le rapport moral de l'Association pour la saison sportive écoulée et soumet celui-ci à l'approbation des membres.

Pas de question.

Olivier Blatrie soumet le rapport moral à approbation

Approuvé à 99.74%

Jean CELLIER, Trésorier de la Ligue Régionale **Présentation des éléments financiers de l'exercice écoulé (En annexe)**

Jean Cellier lit également le rapport du Commissaire aux Comptes qui en raison de la situation actuelle particulière n'a pas pu se déplacer.

> Affectation du résultat : 189 933.95 €



139 000 € fonds de retour au jeu
50 933.95 € au report à nouveau

Approbation : 98.34 % des voix
Abstention 1,66% des voix

Le bilan financier et le rapport du commissaire aux comptes sont approuvés.

> transfert de l'affectation Fond EURO U20 de 60 000 €

Approbation : 96%
Abstention : 4%

Le transfert du Fond EURO 2020 sur le fond associatif est approuvé.

Question de l'assemblée générale :

- Qu'est-ce que le fond associatif

Réponse Jean CELLIER :

- Ce sont les fonds propres de la Ligue

> Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel présenté (en annexe)

Question :

- licences = 4% de diminution mais augmentation du montant ? contradictoire

Réponse :

Impact harmonisation des licences – prix augmentent mais le nombre de licences baissent

L'harmonisation a été actée bien avant donc intouchable.

Question

0 recette sur la discipline. Il n'y aura pas de pénalités financières ?

Réponse

On ne les prévoit jamais dans le prévisionnel. On part du principe qu'il n'y aura pas de problème au cours de la saison. Donc il n'y aura pas de rentrée sur ce poste.

Question :

A quoi correspond la baisse des honoraires extérieurs ?

Réponse :

Les honoraires correspondent à l'intervention du Commissaire aux comptes, et d'autres prestataires extérieures pour la saison de l'année de la fusion.

Approbation : 95%

Abstention : 5%

Le budget prévisionnel est approuvé

Pierre-Yves Chassard reprend la main en tant que Président de la Commission Electorale. Il certifie que l'ensemble des opérations pré-électorales est conforme aux statuts. Il remercie les services de la FFBB pour leur disponibilité.

Il remercie tous les membres de la Commission Electorale qui ont œuvré en toute indépendance, et effectué l'ensemble des tâches confiées par voie statutaire avec rigueur.

Vous avez été destinataire d'un livret présentant les candidatures.

Le quorum étant atteint, les clubs peuvent voter.

39 candidats se présentent, 33 seront élus.

Elections : 1^{er} tour

Suite à un problème informatique et dans l'attente de relance du serveur, la parole est donnée aux clubs pour répondre à quelques questions ;

Question :

- ASVEL Villeurbanne Basket Féminin : Je viens d'apprendre que les salles vont être fermées pour les séniors et ouvertes uniquement pour les mineurs. Nous avons trois équipes séniors. Comment va-t-on faire car on ne pourra pas s'entraîner On va peut-être jouer à Monaco ou Limoges, clubs qui ont accès à leurs gymnases. Est-ce qu'on doit aller jouer ? comment faut-il faire ? pour notre équipe 2 on est déjà à deux matchs reportés, comment ça va se passer au niveau France, Région et Département ? Si le club adverse est à coté on peut jouer en semaine mais sinon c'est compliqué.

Réponse :

- sur la NF1 il faut se référer à la commission sportive fédérale. Pour le reste j'ai exposé l'esprit. A court terme aller faire un match sans s'entraîner pourquoi pas mais à long terme ce n'est pas possible. Il n'y aura pas d'obligation bien entendu, si ce n'est pas raisonnable on ne fait pas. Aujourd'hui on est dans une contrainte qui devrait durer peut-être 15 jours mais ce n'est pas évident que ça ne dure que 15 jours. On va s'adapter de toute façon. Je sais qu'il y a des clubs qui sortent hors secteur et si vous trouvez des clubs pour vous accueillir n'hésitez pas, mais on ne va pas pouvoir composer comme ça c'est évident.

Réunion de la Commission Electorale

Projection d'un film de la saison préparé par le chargé de communication.

Résultats du 1^{er} tour

Il y a 30 élus au premier tour donc il y aura un 2^{ème} tour. Dès retour d'UBIQUUS, Pierre-Yves fait la répartition par collègue.

Sont élus : MULAS DUFFOUX Janine - NAVARRO Danielle - NEGRELLO Annick - OREZZOLI Alban – PERRIER Clément - PRAT Guy - RIGAUD Sylvia - SCOMPARIN Joël - SERRES Alain - SIBUT Chantal - TAEYE Corinne – THEOULE Jean - USCLADE Virginie - VACHER Pierre - VIGUIER Brigitte - VINCENT Patricia - AL MUFTI Rami - BEAUJANNOT Mattéo - BLATRIE Olivier - BOURGEON Jean-François - CELLIER Jean - CHAPELLON Marie-Pierre - CLUZEL Franck - DANTONY Richard - DEPETRIS Pierre - GAFFORINI Laurence - GENTILE Antonella - GIRARD Valentin - LABARTHE Renaud - LACQUIT Céline

Il reste 9 candidats et 3 postes à pourvoir.

Suite à une nouvelle panne du serveur et dans l'attente de la relance pour le second tour, Pierre-Yves donne la parole à Jean-Pierre Hunckler, vice-président de la FFBB, invité.

Allocution Jean-Pierre Hunckler, vice-président FFBB

« Je remercie toutes les personnes présentes et je suis très heureux d'assister à la dernière Assemblée Générale du territoire qui se passe bien dans son ensemble hormis les petits soucis informatiques.

Je suis satisfait et salue le travail de la ligue à travers le Président et son équipe.

Je suis intervenu il y a 2 ans et je suis rassuré du travail qui est fait. Le travail est également dû à la participation et à l'investissement de vous tous, clubs de la ligue AURA.

Je voulais revenir sur les réactions et apporter des précisions sur la fin des championnats de la saison dernière. La décision de l'arrêt des championnats a pris un peu plus de 40 heures de réunion à la FFBB. Nous avons consulté à de maintes reprises les fédérations de handball, rugby volley, toutes les fédérations de sports collectifs pour voir quelle serait la meilleure décision ou du moins la moins pire suite à l'arrivée du COVID. Le bureau fédéral s'est réuni maintes fois et consulté les ligues et les comités départementaux pour essayer de caler un cadre national.

Je tiens à remercier la quasi-unanimité sur les territoires. Seuls 68 clubs ont fait appel sur les 4200.

La fédération de basket a été la première à être contestée par rapport à la décision. Les autres fédérations étaient dans l'attente. Le comité des clubs mis en place à ce moment-là a été débouté auprès du comité olympique ce qui a rassuré l'ensemble des sports collectifs sur le territoire.

Le bureau fédéral travaille depuis fin août sur comment gérer la fin de cette saison. Deux visioconférences sont prévues la semaine prochaine avec les ligues et comités pour travailler en collaboration. 1^{ère} réunion le Mardi 29 septembre. Il faut que les matchs se jouent. C'est déterminant pour les comités départementaux, pour les ligues pour la FFBB. Nous sommes à -13,4 % de licenciés. Ce n'est pas catastrophique : le comité départemental 59 est à -28% -30% mais le championnat n'a pas encore démarré.

La philosophie de la FFBB est de finir la saison avec une baisse de licenciés limitée entre -6 et -10 %. Cet objectif devrait pouvoir se tenir. La situation des autres fédérations à ce jour : Handball -35%, Volley -40%, et Gym -28% Nous sommes la fédération la moins impactée actuellement et ceci grâce à vous. Nous espérons le rester.

Nous avons des trésoreries saines qui vont nous permettre de traverser tous ensemble cette période délicate. A ce sujet, la FFBB a voulu booster le retour au jeu. Je vous fais un rappel concernant le fond dédié : il est de 2 millions d'euros, et sur ces deux millions il y a un million qui est réservé directement à vous les clubs.

4 thèmes de pratique ! 5x5, 3x3, vivre ensemble et sur le matériel (basket santé, mini basket, gel hydroalcoolique, désinfectant).

Si vous vous débrouillez bien, la formation peut être quasi gratuite pour les clubs en passant par les aides comités,

ligue et fédération.

La fédération est un peu surprise du peu de demandes des clubs. Les dossiers peuvent être déposés sur le site de la fédération jusqu'au 31 décembre 2020. L'action peut se dérouler jusqu'au 30 juin 2021. Les aides s'échelonnent de 200 € à 1000 €. Tous les mois un bureau valide les dossiers et les virements se font dans les 15 jours.

La fédération pourra compléter si besoin en cours de saison. Il faut vous donner la possibilité de faire revenir vos licenciés dans vos clubs. La fédération a alloué 500 000 euros pour les comités départementaux sur le même principe. Les actions peuvent aller de 5000 à 10000 euros.

Pour ce qui est des 500 000 autres euros = achat de terrain 3x3 qui sont mis à la disposition des clubs auprès des ligues.

Les décisions pour la saison à venir. Les règlements peuvent être modifiés jusqu'au 31/12/2020. Il faut que l'on puisse favoriser et faciliter le jeu. La pire des choses serait de dire : on ne joue pas.

Actuellement un bureau fédéral se réunit une fois par jour. Décisions pour le meilleur intérêt de chacun.

Au niveau télévision. Les clubs ont fait le choix de se tourner vers les chaînes publiques. Tout est mesuré avec l'audimat. Simplement il faut que vous regardiez ces matchs. Il faut se mobiliser pour apporter cet audimat.

Je conclurai simplement en disant qu'au vu des premiers résultats, le vote des clubs a privilégié la continuité avec des gens qui ont un peu d'expérience dans cette période difficile et que notre sport aussi est fort car il y a une stabilité à tous les niveaux »

Elections second tour

Diffusion de la vidéo « inside France USA 2019 »

Réunion de la Commission Electorale

Résultats du second tour

Sont élus : GILBERT Michel - DILDARIAN Jean-Claude - REA Valérie

Les membres élus du Comité Directeur sont invités à se rassembler dans une salle annexe pour le vote à bulletin secret du président.

Diffusion d'un film de 12 minutes sur le Basket Santé réalisé par Guillaume Dervaux avec la collaboration de certains clubs.

Résultat du vote du Comité Directeur

Intervention de Mattéo Beaujannot, Membre élu.

Bonjour à toutes et à tous. La mission d'annoncer le président incombe normalement au doyen, notamment ici une doyenne qui ne peut malheureusement pas se déplacer. Etant le plus jeune, je vous annonce qu'Olivier Blatrie a été élu président à 29 voix pour et 1 abstention. Bonne journée à tous.

Olivier BLATRIE procède à la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire et remercie toutes les personnes présentes pour la confiance renouvelée. Il redonne le mot clé de ce jour : « Solidarité, il faut qu'on avance ensemble » et "j'espère avoir le plaisir que très rapidement, on aura l'occasion de se retrouver "après COVID" pour un temps de travail tous ensemble.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h00.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion signé par le Président et la Secrétaire de séance.

Fait à Saint-Etienne, le 27 septembre 2020

La Secrétaire Générale
Janine MULAS DUFFOUX

Le Président
Olivier BLATRIE





Rapport Financier 2019-2020

Assemblée Générale

Saint Etienne - Le 27 Septembre 2020



Compte de résultat 2019 - 2020

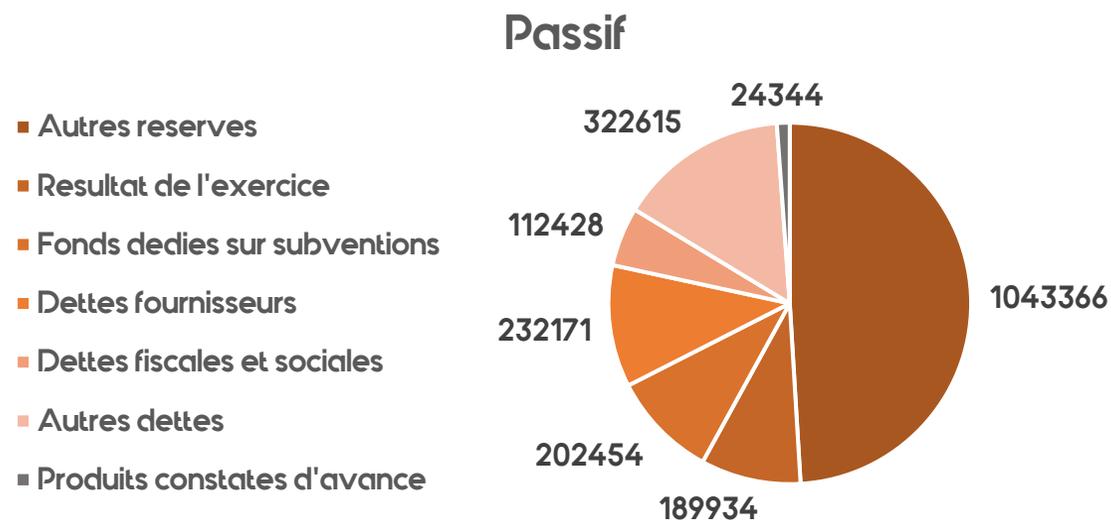
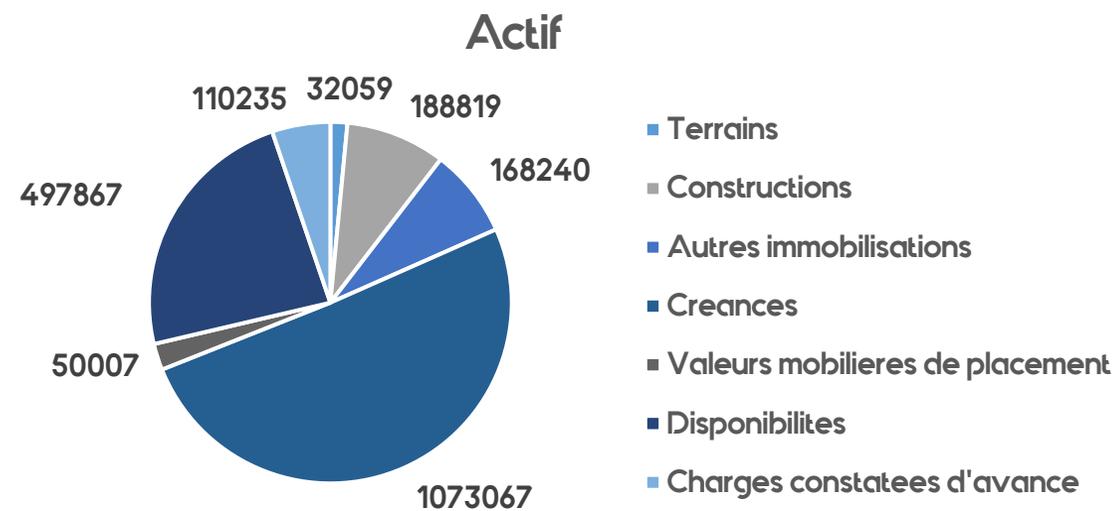
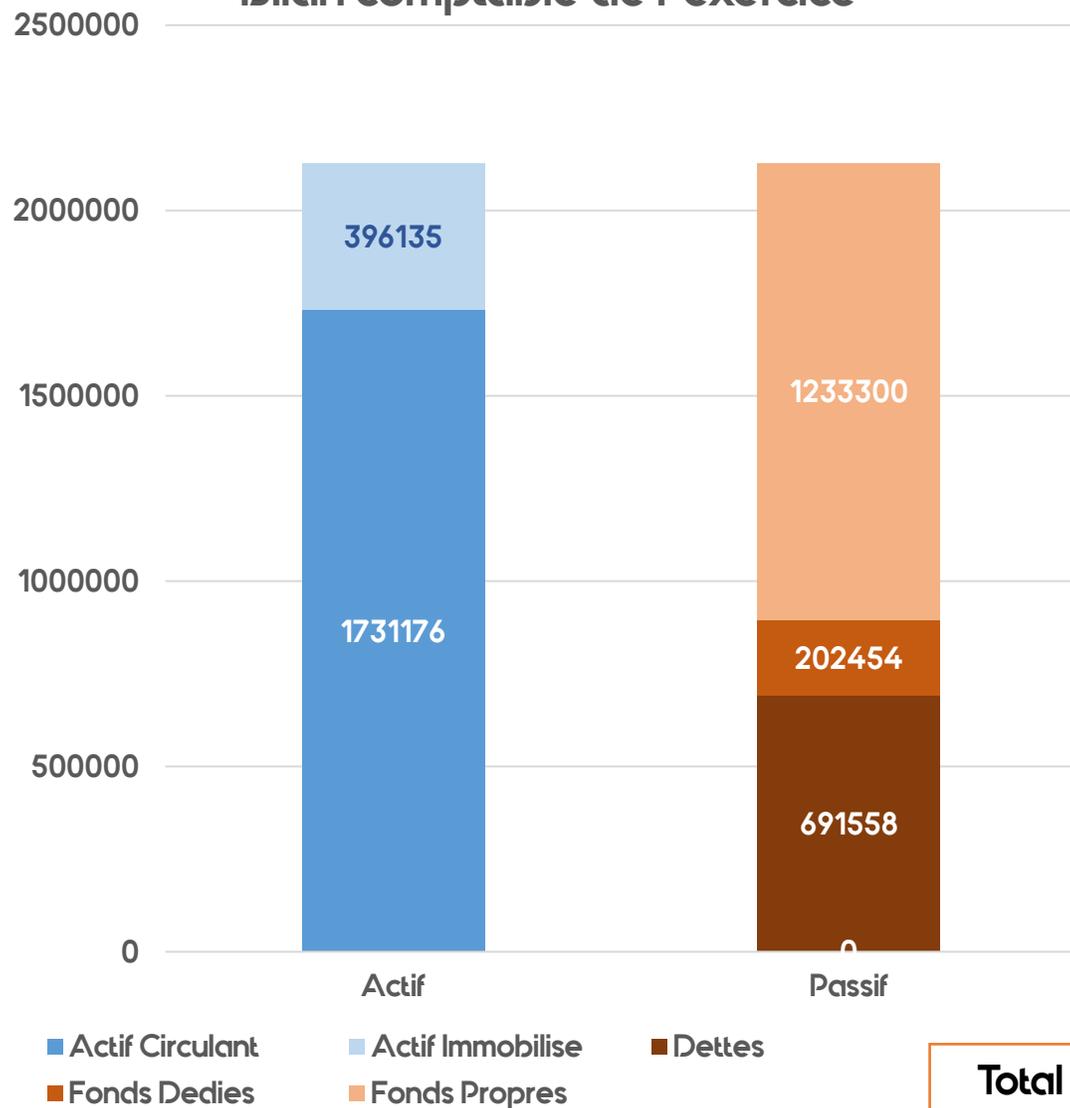
	Du 01/05/2019 au 30/04/2020	Du 01/05/2018 au 30/04/2019	Variation
Vente de marchandises	9 970 €		
Production vendue	3 427 319 €	3 395 908 €	0,92%
Subventions d'exploitation	295 290 €	264 607 €	11,60%
Reprises et Transferts de charge	107 057 €	167 048 €	-35,91%
Autres produits	32 778 €	33 239 €	-1,39%
Produits d'exploitation	3 872 414 €	3 860 802 €	0,30%
Achats de marchandises	13 685 €		
Variation de stock de marchandises	- 2 123 €		
Achats de matières premières	1 615 866 €	1 658 785 €	-2,59%
Variation de stock de matières premières		1 183 €	-100,00%
Autre achats non stockés et charges externes	1 224 444 €	1 281 018 €	-4,42%
Impôts et taxes	57 146 €	41 180 €	38,77%
Salaires et Traitements	657 209 €	539 386 €	21,84%
Charges sociales	239 423 €	218 527 €	9,56%
Amortissements et provisions	63 993 €	83 935 €	-23,76%
Autres charges	53 246 €	30 050 €	77,19%
Charges d'exploitation	3 922 889 €	3 854 064 €	1,79%
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 50 475 €	6 738 €	-849,11%

	Du 01/05/2019 au 30/04/2020	Du 01/05/2018 au 30/04/2019	Variation
Produits financiers	780 €	2 467 €	-68,38%
Charges financières		19 €	-100,00%
Resultat financier	780 €	2 448 €	-68,14%
RESULTAT COURANT	- 49 695 €	9 186 €	-640,99%
Produits exceptionnels	507 311 €	16 891 €	NS
Charges exceptionnelles	280 029 €	21 508 €	NS
Resultat exceptionnel	227 282 €	- 4 617 €	NS
Impôts sur les bénéfices	10 391 €		NS
Report des ressources non utilisées	22 738 €	22 738 €	NS
EXCEDENT	189 934 €	27 307 €	595,55%

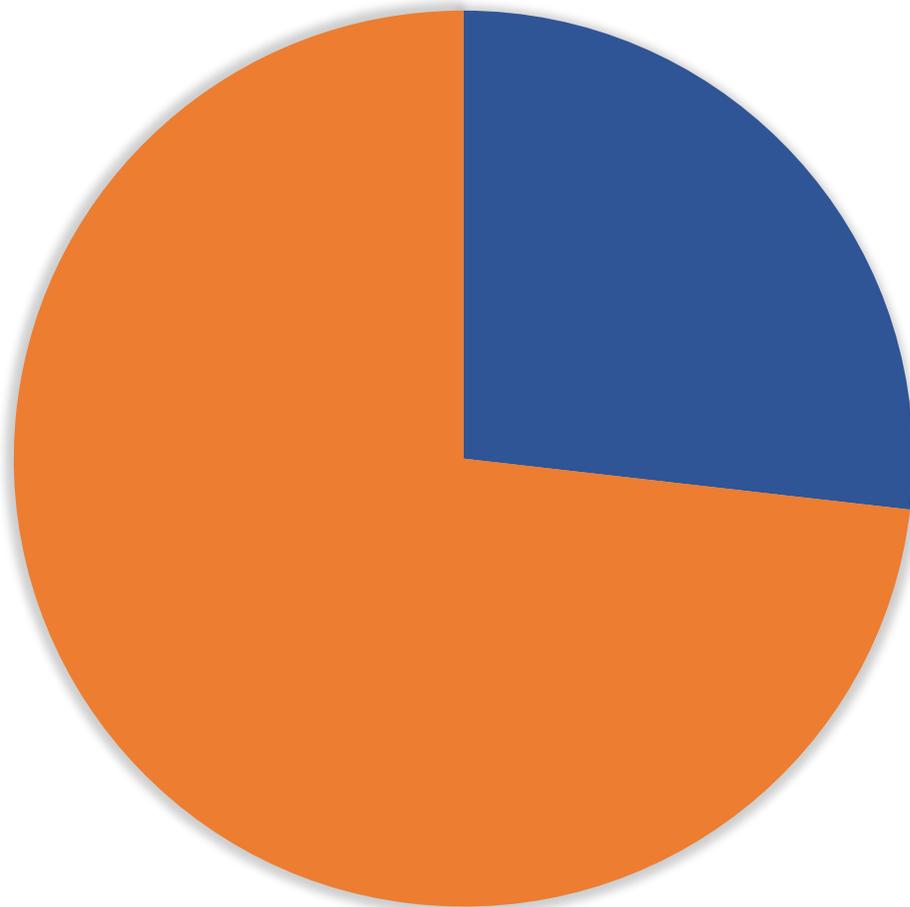
↓
Résultat à affecter



Bilan comptable de l'exercice



Total Bilan : 2 127 312€



Fonds de Retour au Jeu : 139 000€

Report à nouveau : 50 933,95€

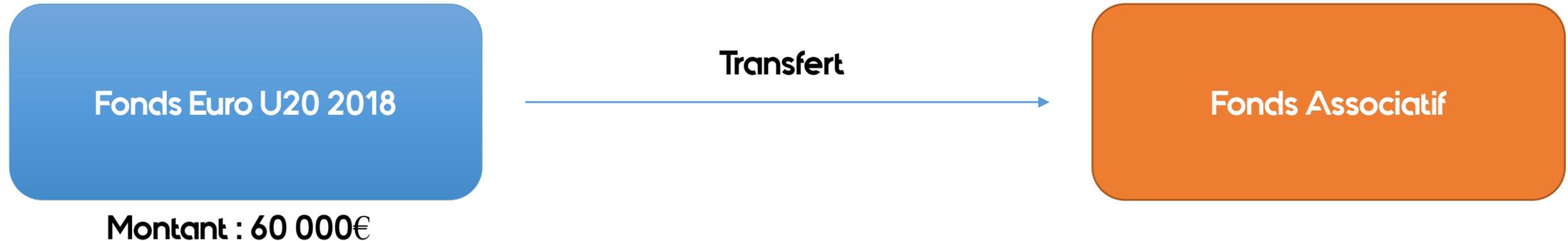
TOTAL : 189 933,95€



Le Fonds Euro U20 2018 avait été créé par le Lyonnais dans l'hypothèse d'un Euro U20 en 2018.

L'objet de ce fonds étant désormais caduque, le montant doit être réaffecté pour régularisation.

Proposition :





			2020 - 2021		2019 - 2020	
			Charges	Produits	Charges	Produits
FED	Federation (Transferts de charges)		1 641 035 €	1 641 035 €	1 615 866 €	1 607 996 €
FED	AFFIL	Affiliation des clubs	92 000 €	92 000 €	92 404 €	92 404 €
FED	LICEN	Licences et titres de participations	1 365 200 €	1 365 200 €	1 318 557 €	1 310 687 €
FED	ASSUR	Assurances	183 835 €	183 835 €	204 905 €	204 905 €
STA	Vie Statutaire		46 700 €	1 105 700 €	30 816 €	1 141 640 €
STA	SUBVE	Financements publics non fléchés	- €	115 000 €	- €	237 245 €
STA	FEDER	Aides de la Fédération	- €	36 000 €	- €	22 982 €
STA	AFFIL	Affiliation des clubs	- €	88 700 €	- €	88 050 €
STA	LICEN	Licences et titres de participations	- €	866 000 €	- €	737 558 €
STA	REUNI	Réunions statutaires	35 000 €	- €	12 191 €	- €
STA	CODIR	Missions et déplacements des membres du CD	3 700 €	- €	11 102 €	17 194 €
STA	DISCI	Commission Régionale de Discipline	7 000 €	- €	7 269 €	38 611 €
STA	MEDIC	Commission Régionale Médicale	- €	- €	- €	- €
STA	CIToy	Commission Régionale Démarche Citoyenne	1 000 €	- €	254 €	- €
VAL	Valorisation et Image du Territoire		125 700 €	111 000 €	187 380 €	102 034 €
VAL	FEMIN	Basket Féminin	6 200 €	- €	4 713 €	- €
VAL	COMMU	Communication et Marketing	8 000 €	21 000 €	- €	16 500 €
VAL	EVENT	Evènementiel	108 000 €	90 000 €	179 555 €	85 534 €
VAL	ACADE	Académie Régionale "Christian JALLON"	2 000 €	- €	2 156 €	- €
VAL	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	1 500 €	- €	956 €	- €
ORG	Organisation Générale et Logistique		182 700 €	- €	170 529 €	19 154 €
ORG	SIEGE	Siège et Antennes	136 500 €	- €	122 310 €	600 €
ORG	VEHIC	Véhicules	46 200 €	- €	36 391 €	- €
ORG	EVENT	Manifestations diverses	- €	- €	11 561 €	9 970 €
ORG	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	- €	- €	267 €	8 584 €



			2020 - 2021		2019 - 2020	
PRA	Compétitions et Pratiques Sportives		899 200 €	1 036 400 €	595 369 €	754 369 €
PRA	CH5X5	5x5 : Championnats régionaux	- €	154 800 €	- €	175 063 €
PRA	PEREQ	5x5 : Caisse de péréquation	859 200 €	869 600 €	569 288 €	579 306 €
PRA	CP5X5	5x5 : Coupes territoriales	14 000 €	- €	13 934 €	- €
PRA	OFFIC	5x5 : Réclamations	- €	- €	- €	- €
PRA	CH3X3	3x3 : Championnats régionaux	- €	- €	- €	- €
PRA	LG3X3	3x3 : Super League et Junior League	10 000 €	- €	986 €	- €
PRA	SANTE	VxE : Basket Santé	12 000 €	12 000 €	4 869 €	- €
PRA	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	4 000 €	- €	6 292 €	- €
DYN	Dynamique Territoriale		10 300 €	- €	- €	58 000 €
DYN	RURAL	Territoires ruraux ou montagneux	1 000 €	- €	- €	- €
DYN	METRO	Métropoles	- €	- €	- €	58 000 €
DYN	DEPAR	Aides aux Comités Départementaux	- €	- €	- €	- €
DYN	JEUNE	Actions en direction de la Jeunesse	3 100 €	- €	- €	- €
DYN	CLUBS	Développement des Clubs 3.0	3 100 €	- €	- €	- €
DYN	INFRA	Accompagnement du Plan Fédéral INFRA	- €	- €	- €	- €
DYN	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	3 100 €	- €	- €	- €
FOR	Formation		534 000 €	260 000 €	516 833 €	286 364 €
FOR	POLES	Pôles Espoirs	402 000 €	260 000 €	362 801 €	203 964 €
FOR	PPFST	PPF : Stages et Camps des Sélections	60 000 €	- €	45 609 €	- €
FOR	PPFSE	PPF : Tournois des Sélections	45 000 €	- €	16 087 €	- €
FOR	CAMPS	Camps d'Eté	- €	- €	67 253 €	82 400 €
FOR	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	27 000 €	- €	25 083 €	- €
FOR	IFRABB		227 000 €	394 000 €	219 810 €	337 136 €
FOR	IFTEC	IFRABB : Formation des Techniciens	178 000 €	355 000 €	171 821 €	307 649 €
FOR	IFJOU	IFRABB : Formation des Joueurs d'Intérêt Général	2 000 €	5 000 €	1 117 €	2 600 €
FOR	IFOFF	IFRABB : Formation des Officiels	42 000 €	30 000 €	39 412 €	26 887 €
FOR	IFDIR	IFRABB : Formation des Dirigeants	5 000 €	4 000 €	7 460 €	- €



			2020 - 2021		2019 - 2020	
HAR		Coordination et Harmonisation	2 000 €	- €	- €	- €
HAR	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	2 000 €	- €	- €	- €
AGF		Administratif, Financiers et Ressources Humaines	909 628 €	30 128 €	1 102 328 €	135 789 €
AGF	EMPLO	Ressources Humaines contractuelles	822 128 €	21 628 €	891 241 €	27 500 €
AGF	STAGI	Stagiaires	5 000 €	- €	4 391 €	- €
AGF	CIVIQ	Service Civique	- €	- €	878 €	407 €
AGF	FORMA	Formation continue du personnel	8 000 €	8 000 €	12 329 €	- €
AGF	IMPOT	Impôts et taxes sur les salaires	52 000 €	- €	57 146 €	45 €
AGF	FINAN	Opérations financières	2 000 €	500 €	1 350 €	780 €
AGF	HONOR	Honoraires des intervenants extérieurs	15 500 €	- €	42 086 €	- €
AGF	PROVI	Provisions	- €	- €	23 671 €	107 057 €
AGF	AMORT	Amortissements	- €	- €	63 993 €	- €
AGF	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	5 000 €	- €	5 243 €	- €
DIV		Divers ou Exceptionnel	- €	- €	343 666 €	530 049 €
DIV	PERTE	Pertes	- €	- €	53 246 €	- €
DIV	DIVER	Divers	- €	- €	10 391 €	22 738 €
DIV	EXCEP	Exceptionnel	- €	- €	280 029 €	507 311 €
TOTAL			4 578 263 €	4 578 263 €	4 782 597 €	4 972 531 €
				- €		189 934 €